# CONSEIL MUNICIPAL du 28-06-2021 COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt et un, le 28 juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de DUVY légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Etaient présents :** André DALLE ; Olivier FADDA ; Claudine HUBERT ; Frédéric LENZ ; Olivier MONTREUIL ; Éric OBJOIS ; Catherine THIESSART formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents excusés: Aymeric DUPILLE donne pouvoir à André DALLE

Caroline BOUFFARD donne pouvoir à Frédéric LENZ

<u>Absents</u>: Éric MANTEL

Nombre de Conseillers : En Exercice : 10 : Présents : 7 Votants : 9 Pouvoir : 1

Date d'affichage de la convocation : 22/06/2021

<u>Secrétaire de Séance</u>: Catherine THIESSART

### Approbation du PV Conseil Municipal du 19/04/2021

**Délibération 20/2021 :** Prolongation de 3 mois du contrat de la secrétaire.

Le contrat en CDD de la secrétaire de mairie se termine le 15/07/2021. Un CDD de trois est 3 mois au même grade et échelon que le précèdent contrat est proposé.

Sur la base de l'indice brut **478**, indice majoré **415**, correspondant au grade d'Adjoint Administratif Territorial principal de **1ère classe**, **Echelon 7**.

A cette rémunération mensuelle de base, pourront s'ajouter le cas échéant les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante, et des heures supplémentaires selon les besoins de la mairie validées par le Maire.

**Vote:** Pour: 9 Contre: Abstention:

# Délibération 21/ Création d'un emploi permanent à temps non complet

#### Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi permanent de Rédacteur territorial à temps non complet à raison de 24 heures hebdomadaires, soit 24 /35ème, à compter du 26 juin 2021.

A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au grade de Rédacteur territorial relevant de la catégorie hiérarchique *B*,

Le poste pourra être pourvu par un agent contractuel qui devra justifier d'un niveau scolaire, de la possession d'un diplôme, et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Monsieur le Maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.

**Vote:** Pour: 9 Contre: Abstention:

<u>Délibération22</u>/ Approbation de l'adhésion des Communes de Rosières, Ormoy-Villers et Fresnoy-Le-Luat au Syndicat Mixte intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Auger-Saint-Vincent

L'adhésion de ces trois communes permet de mutualiser les ressources en cas d'anomalie. L'intégration n'entrave pas le budget du Syndicat d'AUGER. Les réserves de trésorerie des communes et les subventions permettent la démolition du château d'eau de Fresnoy le Luat devenu obsolète. Un réservoir doté de surpresseur permettra de pallier la défaillance et d'assurer l'alimentation des communes.

Considérant que les Communes de Rosières, Ormoy-Villers et Fresnoy-le-Luat se sont prononcées favorablement sur leur adhésion au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable d'Auger Saint-Vincent par des délibérations en dates du :

- -13 octobre 2020 pour Fresnoy-Le-Luat,
- -20 octobre 2020 pour Rosières,
- -18 décembre 2020 pour Ormoy-Villers.

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- De se prononcer favorablement sur l'adhésion des Communes de Rosières, Ormoy-Villers et Fresnoy-le-Luat au SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE D'AUGER SAINT-VINCENT, en application des dispositions de l'article L. 5211-18 du CGCT;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote:	Pour: 9	Contre:	Abstention:
YULC .	I Out . /	COHILC.	ADSIGNATION .

## **Questions diverses:**

<u>Mise en place du RIFSEEP</u> (nouveau régime indemnitaire remplaçant l'ensemble des anciennes primes (IAT, IEMP, IFTS, ...). Il a vocation à s'appliquer à l'ensemble des emplois de la fonction publique territoriale).

## Point avancement des travaux:

Travaux de voirie, Piste cyclable,

Mise en place du radar semaine 29

City stade : En attente de planification des travaux

Point d'Avancement Implantation de la vidéo surveillance

Aménagement d'une aire de jeux et de rencontre pour les familles d'enfants en bas âge

A finaliser : Subventions DETR pour Trottoir rue des Moulins et Eclairage public

Réparation toiture Ecole Maternelle et de l'église

Fin de la séance à 21h30